

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 6 juillet 2026 à 19 h, à la salle Charles-Daudelin du centre culturel et communautaire de Cartierville sise au 12225, rue Grenet, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 10225, rue Meunier, lequel est érigé sur le lot 1 486 468 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait l'implantation du bâtiment de sorte que le pourcentage de la largeur de la façade devant être implantée en marge avant sera inférieur au minimum prescrit de 80%, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez-vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3020.

FAIT à Montréal, le 17 juin 2026.

La secrétaire d'arrondissement substitut,
Linda Lajeunesse